



MILDT - NOMINATION

Rubrique : actualités - Date : mercredi 23 octobre 2002

Le ministre de la santé, Jean François Mattei, a annoncé hier sur France 2 qu'il allait proposer au conseil des ministres la candidature du Dr Didier Jayle à la présidence de la MILDT (AFP, Libération, le Figaro)

L'AFP rapporte ces précisions du ministre « le Dr Jayle a créé en 1986 en Ile de France, le Centre régional d'information et de prévention pour le sida et s'est depuis consacré au sida . C'est un homme de terrain compétent , qui a aujourd'hui la capacité de donner un nouveau souffle dans l'action sur les toxicomanies ». J. F Mattei a également ajouté qu'il souhaitait « recentrer la lutte contre la toxicomanie sur le plan médical ». L'AFP rappelle que l'actuelle présidente, Nicole Maestracci, avait été nommée en juin 1998 par Lionel Jospin.

« Un médecin, chef de la lutte antidrogue » titre Libération qui estime que l'action de la MILDT « pourrait changer de cap ». Indiquant que Didier Jayle devrait remplacer Nicole Maestracci au conseil des ministres d'aujourd'hui, le journal dit avoir « du mal à saisir le sens » de ce départ et de cette arrivée puisqu'« entre les deux, on voit peu les différences de fond » tous deux ayant le « même regard pragmatique » et aucun des deux ne passant « pour un répressif ni pour un partisan de la dépénalisation du cannabis ». Le journal explique qu'en fait « seul leur itinéraire les différencie ». Ainsi N. Maestracci « limogée de façon peu élégante par le gouvernement » « a mené pendant quatre ans une politique courageuse de lutte contre toutes les toxicomanies » et Didier Jayle « militant historique de la lutte contre le sida a toujours été un partisan de la réduction des risques ». Qualifiant cet « affichage » de « rassurant » puisqu' « à l'heure du tout sécuritaire, c'est un professionnel de santé qui est nommé à la tête de la MILDT » le journal relève toutefois que « ce choix soulève de nombreuses inconnues » et qu'il « pourrait entraîner un véritable retour en arrière voir un démentèlement d'un dispositif (&) qui colle à la réalité des usages comme à celle des trafics ». Un « spécialiste du dossier » réagit « De quel poids sera un médecin face aux policiers des stupés et aux magistrats, Va-t-il pouvoir préserver au sein du gouvernement cette culture commune basée sur des connaissances scientifiques validées ? Il y a un risque que chacun reprenne ses billes ».. Et le journal de commenter « l'enjeu de l'interministériel (&) est en fait essentiel, car il place le président de la MILDT sous l'autorité du Premier- ministre, lui conférant ainsi le pouvoir d'imposer une démarche commune ». Expliquant que l'un des avantages de l'interministériel, outre « d'échanger des chiffres dans la transparence » est notamment « de diluer l'action des différents lobbies », le quotidien s'interroge sur « le poids » du nouveau président « face aux producteurs d'alcool et de vin » qui mènent la campagne « l'alcool c'est pas de la drogue » et « s'activent auprès de leurs députés ». Mathieu Ecoiffier qui constate que « N. Maestracci avait obtenu sur le fil un arbitrage de Jospin favorable à l'intégration de l'alcool au dispositif », pose aussi cette question, « Didier Jayle a-t-il donné des gages pour refaire passer l'alcool au second plan ? au profit d'un discours plus musclé contre la banalisation du cannabis ? ». Conclusion du journaliste en « l'absence de tout cadre donné par le gouvernement » et avec une amputation de plus de 15% de son budget Didier Jayle « a du pain sur la planche pour imposer sa marque au delà du simple affichage ».

A noter aussi un portrait de Didier Jayle « précurseur dans la prévention » . Le journal souligne que ce médecin de 49 ans, « personnage attachant et complexe », a fondé en 1987 le Crips « association originale dans la lutte contre l'épidémie » qui s'est spécialisée dans « deux fonctions souvent délaissées : la documentation et la formation prévention ». Précisant que cette association financée par le conseil régional a multiplié les projets vers l'Afrique, via internet et vers les jeunes des cités mais qu'elle s'est aussi ouverte aux toxicomanies par le biais du journal Swaps traitant de la réduction des risques, le quotidien juge que Didier Jayle « parfois détonne », est « mesuré et diplomate »

et « bouillonne d'idées ». D'après Eric Favereau ce « fin politique » a « su développer des réseaux de tous bords » et « s'est toujours affiché comme un militant de la réduction des risques ». Rappelant qu'en 1999 il avait déclaré que la MILDT « sortie depuis peu de sa léthargie grâce à Nicole Maestracci, pourrait devenir demain un véritable outil de coordination nationale et de propositions sous réserve de l'engagement des politiques » le journaliste s'interroge « c'était sous la gauche. Que fera -t-il sous la droite ? ».

Le Figaro fait état de cette nomination, annoncée hier par J.F Mattei.